

# Expression (s)



JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLICIEN - N° 2 - FÉVRIER 2021



## Aménagement de la Grande Rue





Yann Eyssautier  
Maire de Saint-Félicien

ÉDITO



**N**'est-ce pas un beau réflexe d'optimisme lorsque nous nous souhaitons tous « Bonne année ! » dans un élan si naturel et fraternel ?

J'aime beaucoup cette citation de Jacqueline de Romilly, première femme professeure au Collège de France et élue à l'Académie française en 1988 : « *Quand tout est difficile, l'optimisme est le moyen de transformer les soucis en défis. Les soucis nous accablent alors que les défis, nous avons envie de les relever.* »

Ramené à notre actualité, ce conseil est magnifique face au contexte sanitaire qui « *rend tout difficile pour tout le monde* ». Ces soucis que nous avons tous en commun ne doivent pas nous accabler. Non. Nous devons ensemble retrousser nos manches et relever le défi principal : traverser efficacement cette crise sanitaire. Prudence et bienveillance sont les clés pour relever personnellement et collectivement ce défi. Cela signifie que l'optimisme est intimement lié au réalisme et à l'effort.

Pour aller plus loin, Jacqueline de Romilly affirmait : « *On a un devoir d'optimisme vis-à-vis des générations à venir.* » Nous devons agir avec confiance pour construire un monde toujours meilleur.

Je vous souhaite donc une bonne année 2021, pleine d'optimisme.

Voici ce que j'aurais voulu vous dire si la cérémonie des vœux du conseil municipal avait pu avoir lieu. Ce n'est que partie remise,

nous vous donnerons rendez-vous pour un moment convivial dès que la situation sanitaire le permettra.

J'ai maintenant le plaisir de vous laisser feuilleter notre deuxième *Expression(s)* qui comporte 16 pages. Vous y trouverez un dossier, des éclairages, des brèves et des photos qui parlent de la vie de notre village et des actions de votre équipe municipale.

**« On a un devoir d'optimisme vis-à-vis des générations à venir », affirmait Jacqueline de Romilly. Je vous souhaite une bonne année 2021, pleine d'optimisme.**

# 10 CHATS STÉRILISÉS EN 1 MOIS ½ à Saint-Félicien

Pour réguler la prolifération de chats errants sur la commune, source de nuisances pour les habitants et de dommages pour l'environnement, la municipalité a procédé à la stérilisation et au tatouage de 10 chats, avant de les remettre en liberté.

La présence importante de chats errants dans la commune nous a amenés à chercher des solutions. Sachant qu'un couple de chats non stérilisé peut engendrer 20 000 descendants en 4 ans, il est primordial de réguler cette prolifération afin d'éviter des nuisances pour le village et des dommages pour la nature. Après réflexion avec les vétérinaires de la commune et une prise de contact avec les associations La Clef des Chats (de Peaugres) et 30 Millions d'Amis, des conventions ont été signées pour procéder à la stérilisation et au marquage de 10 chats jusqu'au 31 décembre 2020.

50 % des frais ont été pris en charge par 30 Millions d'Amis (stérilisation et tatouage), et La Clef des Chats a assuré 10 % de la somme restant à la Commune (505 € restant à charge de celle-ci). Au final, 10 chats ont été capturés puis stérilisés, tatoués et remis en liberté sur le lieu de leur capture.

## Un chenil temporaire à Saint-Félicien

Les chiens errants accentuent les risques d'accident et d'attaque de troupeaux. Aussi, une convention a été signée le 24 septembre 2020 avec la SPA de Savas. Cette dernière prendra en charge les chiens errants si les propriétaires n'ont pas été retrouvés.



Pendant cette période intermédiaire, les chiens seront accueillis dans un « chenil temporaire » à Saint-Félicien, mis en place en partenariat avec des communes voisines.

D'autres opérations sont à programmer ; nous restons à votre écoute et attendons vos propositions.

**13 Millions**  
de chats errants en France

**135 euros**

d'amende pour un chat non identifié,  
(mesure gouvernementale effective depuis  
janvier 2020)

**24 septembre 2020**

Signature d'une convention pour la prise  
en charge des chiens errants, avec la SPA  
de Savas

**15 octobre 2020**

Signature d'une convention avec l'association  
30 Millions d'Amis

**27 octobre 2020**

Signature d'une convention avec l'association  
La clef des Chats



## ÉNERGIE (1)

### Un éclairage public maîtrisé

Les objectifs de la loi de transition énergétique nous imposent de réduire nos consommations. Pour la Commune, la diminution de la consommation électrique de l'éclairage public va permettre de réduire la facture. La plage d'extinction s'étend donc de 23 h à 5 h 30 (précédemment, de 1 h à 4 h). Les communes se doivent d'être moteur dans ce domaine afin de réduire les coûts de leurs consommations énergétiques et leur impact sur l'environnement.

## INTERNET

### Mairie : nouveau site Internet

Le nouveau site de la mairie sera en ligne en janvier. La société Ziofix, basée à Saint-Félicien, est chargée du projet qui répond aux normes des sites actuels, notamment la protection des données personnelles. Ce site est évolutif et s'adaptera aux différents écrans

(smartphone, tablette ou ordinateur).

[www.saint-felicien.fr](http://www.saint-felicien.fr)

## ENVIRONNEMENT

### Moins de déchets

Réduire nos déchets est un enjeu écologique et économique. Le tri permet de recycler mais aussi de réduire le poids de nos déchets, et donc le coût du traitement. Le compostage de matières organiques réduit aussi beaucoup le poids de nos poubelles. L'installation de composteurs communaux est donc inscrit dans les projets du mandat. Un premier sera testé à l'entrée du cimetière où la quantité de déchets compostables est très importante.

## MARCHÉ (2)

### Une association de producteurs

Les producteurs du marché du dimanche ont créé une association. L'objectif est de mieux intégrer les nouveaux entrants, de pouvoir créer plus facilement des animations et d'avoir un interlocuteur privilégié auprès de la mairie. Un élu représente la mairie dans cette association.



**CAILLÉ DOUX DE SAINT-FÉLICIE**  
**DANS LE BUT D'OBTENIR LA RECONNAISSANCE EN AOP, LE SYNDICAT DU CAILLÉ DOUX A LANCÉ LA RÉDACTION DU NOUVEAU CAHIER DES CHARGES : ZONE DE PRODUCTION, ALIMENTATION DES CHÈVRES, TECHNOLOGIE FROMAGÈRE... IL S'AGIT DE METTRE EN AVANT CE QUI FAIT LA TYPICITÉ DE CE FROMAGE.**

## CULTURE (3)

### À l'affiche

#### Théâtre à Saint-Félicien

Le 23 mars, La Comédie de Valence propose le spectacle *Je suis une fille sans histoire* de et par Alice Zeniter (*photo ci-dessus*). Il sera suivi d'ateliers d'écriture, le 28 mars. Alice Zeniter est l'auteure du livre *L'art de perdre* qui a reçu le Prix Goncourt des lycéens 2017.

#### Cinéma Écran village

**Dates à retenir** (sous réserve de mesures Covid) : les vendredis 19 février, 26 mars, 30 avril, 21 mai, 23 juillet, 20 août, 17 septembre, 29 octobre, 26 novembre.

## ÉCOLOCOS (4)

### Listes écopartage et infopartage

Pour faciliter les échanges entre personnes du pays de Saint-Félicien, deux listes solidaires ont été créées par l'association Écolocos :

- « Écopartage » pour donner, emprunter ou proposer n'importe quel objet ;
- « Infopartage » pour transmettre les dates d'événements organisés sur le canton.

**Pour rejoindre ces listes : [ecolocos@free.fr](mailto:ecolocos@free.fr)**



# Grande Rue : un nouveau dynamisme

Les chantiers de la Grande Rue touchent à leur fin... L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah), et les subventions aux travaux de réhabilitation des logements ou locaux commerciaux vacants, contribuent au renouveau du centre bourg.

« Les voies communales sont indispensables à l'activité économique du territoire, elles sont le trait d'union entre les hommes et doivent permettre de nous déplacer en toute sécurité. »

**A**rtère vitale de Saint-Félicien dès la Renaissance (XVI<sup>e</sup> siècle), la Grande Rue est appelée jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> « Le Grand chemin ». Elle est très active du 19<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup>, au moment où nos campagnes en pleine mutation s'intègrent dans un vaste marché national. Cette rue se caractérise alors par un foisonnement de commerces. On compte ainsi dans les années 1940 pas moins de trois épiceries et quatre boulangeries. La mode parisienne s'invite à Saint-Félicien à travers les magasins de modistes et de vêtements (*Le bon Marché*, le magasin des frères Chazot et *La Parisienne*).

## GRANDE RUE : LE CŒUR VIVANT DE SAINT-FÉLICIEN

Le cœur de Saint Félicien s'anime tout particulièrement lors du marché du vendredi, lieu de rencontres et de discussions autour des étals des forains. Pratiquement, chaque pas-de-porte dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle est doté d'un café.

Le long de la Grande Rue, les paysannes venues de la campagne s'affairent à vendre leurs produits : fromages et beurres fabriqués à la ferme et amenés dans de grands paniers. Aussi n'est-on pas surpris d'entendre caqueter les poules dans leurs cages et bêler les chevreaux à la fin de l'hiver.

La Poste, service public essentiel, alors située à l'entrée de la Grande Rue, relie le village au reste du monde. Avec le développement de l'automobile, on dénombre deux pompes à essence, visibles sur les photographies de la rue prises dans les années 1930-40. Progressivement, à partir des années 1950, une partie de la vie commerçante se déplace sur la place à proximité de l'Hôtel de ville et de la rue Charles-Forot. Aujourd'hui, la Grande Rue connaît un renouveau avec des commerces traditionnels et artisanaux.

Rendue en partie aux piétons, elle sera végétalisée avec le concours des habitants afin de renouer avec un passé convivial perceptible sur les cartes postales anciennes.

### 2019 : LA RÉNOVATION DE LA GRANDE RUE DÉMARRE

En 2019, au cœur du village, de grands travaux sont engagés par la municipalité précédente.

Un premier chantier, appelé « Espace Campaner » est confié au cabinet Patrice Reverdi pour la démolition de « l'atelier Maisonnas », en vue d'aménager un parking et de construire 4 garages.

Un deuxième chantier concerne l'aménagement de la Grande Rue avec comme maître d'œuvre, le SDEA 07 (Syndicat départemental d'équipement et d'aménagement de l'Ardèche) : réalisation d'une chaussée mixte avec création d'un caniveau central pavé, d'une voie carrossable de 3,50 m de large en enrobé chaud et d'accotements en béton désactivé de 8 cm d'épaisseur pour la section amont. Des pavés éclatés en granit (10x10) sont posés de la pharmacie à l'Espace Campaner.

### LES ÉTAPES DU CHANTIER

- De janvier à juin 2019, tous les réseaux souterrains sont repris et rénovés avant de réaliser les couches de surface.

La séparation des eaux pluviales et du réseau d'assainissement a pour objectif d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration du Pont Vieux.

Les réseaux secs (électricité, téléphonie et fibre optique) sont enfouis.

**Début juin 2019, un goudronnage provisoire est réalisé sur toute la Grande Rue pour accueillir l'Ardéchoise du 19 au 22 juin.**

- En février 2020, le chantier reprend avec la réalisation des couches de surface par l'entreprise EVTP. Le revêtement en béton désactivé de 8 cm sur la section amont est coulé en début d'année.

- En juin 2020, après trois mois d'interruption due au confinement, des pavés sont posés sur la section Campaner jusqu'à la pharmacie où des places de parking (arrêt-minute) sont

(Lire la suite page 8.)

### Les années 1940



En descendant la Grande Rue. ©Archives Philippe Bouvet



En remontant la Grande Rue. ©Archives Philippe Bouvet

### Maintenir et sécuriser le patrimoine routier

*Saint-Félicien possède un patrimoine routier important. La municipalité estime qu'il est de son devoir de préserver ces voies de circulation en bon état pour les habitants actuels et les générations futures. Ces voies communales sont indispensables à l'activité économique du territoire, elles sont le trait d'union entre les hommes et doivent permettre de nous déplacer en toute sécurité.*

*Les ponts et les murs de soutènement font partie intégrante de ce patrimoine bâti inestimable. La municipalité s'engage à apporter une attention particulière à leur surveillance et à leur entretien annuel pour éviter toute dégradation par l'eau, le gel et la végétation. La Commune doit consacrer un budget suffisant pour maintenir ce patrimoine routier et le rendre plus sûr et plus durable.*

**JEAN-CLAUDE LABOURY, ADJOINT À LA VOIRIE**



(Suite de la page 7)



créées pour permettre aux particuliers de se garer à proximité des commerces.

La pose des pavés éclatés, choisis par l'ancienne municipalité, s'avère longue et fastidieuse à mettre en œuvre. **Malgré un suivi rigoureux le résultat n'est pas satisfaisant : ce pavage pose des problèmes de sécurité et de confort de marche pour le déplacement des piétons.**

**La municipalité ne peut réceptionner le chantier en l'état.**

Des solutions ont été étudiées pour améliorer la circulation des piétons sur ces zones pavées.

Des essais de ponçage ont été effectués et validés par les élus, le maître d'œuvre et l'architecte des Bâtiments de France.

Ces techniques seront mises en œuvre prochainement par l'entreprise dans le cadre d'un parfait achèvement de travaux.

**Après la réception du chantier, nous chercherons ensemble les aménagements nécessaires pour rendre la rue plus belle et conviviale en introduisant de la végétation.**

Dans l'esprit d'une voie partagée entre piétons, vélos et automobilistes, une limitation de vitesse est envisagée à 20 km/h où le piéton devient prioritaire.

## — REPÈRES —

**380 m<sup>2</sup> de béton désactivé**

**500 m<sup>2</sup> de pavés**

**1 000 m<sup>2</sup> de chaussée en enrobé**

**2 ans de travaux**

**245 dauphins (extrémités des descentes de chéneaux)**



Notre objectif est de dynamiser la Grande Rue comme un lieu de vie commerçant et d'en faire un espace de rencontre entre les différents usagers



Alexandre Delaunay



Céline Fabre



Béranger et Morgane Sarles



Thomas Lara

## ILS S'INSTALLENT ICI

Ils ont choisi Saint-Félicien pour exercer leur métier. Leur arrivée contribue à renforcer la vitalité et l'attractivité de notre village.

### Alexandre Delaunay >>> FERRONNIER

Âgé de 28 ans, né en région parisienne, Alexandre Delaunay a débuté par un CAP puis a été nommé meilleur apprenti de France en 2008. Après un bac pro en serrurerie-métallerie passé à Livron, il travaille chez Trigano à La Roche-de-Glun et chez Molteni à Saint-Vallier. Décidé à se mettre à son compte, et grâce à des amis, il découvre l'Ardèche et l'opportunité de louer l'atelier Pebellier. Alexandre habite Saint-Donat-sur-l'Herbasse et notre village correspond tout à fait au calme de la campagne qu'il recherchait. Il est très heureux de ses débuts et de l'accueil des San-Farcios.

### Céline Fabre >>> OSTÉOPATHE

Arrivée à Saint-Félicien début novembre, Céline Fabre est originaire de Saint-Martin-de-Crau dans les Bouches-du-Rhône. Après avoir suivi des études à Marseille, elle obtient son diplôme en 2009. Par la suite Céline a souhaité quitter le Sud, « *trop chaud en été; je voulais vivre à la campagne dans la verdure. Je suis tombée sur l'annonce de mon prédécesseur – et en Ardèche Verte, en plus.* » Résidant à Étables, elle est ravie de s'installer à Saint-Félicien où elle envisage de s'établir : « *Je trouve ici ce que je cherchais, la clientèle est déjà importante; je ne souhaite que rester et, de plus, je peux aller retrouver ma famille très facilement.* »

### LE PAIN DE SUCRE

### Béranger et Morgane Sarles

### >>> BOULANGERS-PÂTISSIERS

Les habitants du village ont vu avec plaisir la réouverture du *Pain de Sucre* dans la Grande Rue. Ce commerce était marqué par la personnalité de Jean-René Sarles, également cofondateur de *L'Ardéchoise*. Béranger, son fils, reprend le flambeau avec sa femme Morgane. Il a passé son CAP de pâtissier chez Pierre Martin, le pâtissier d'Annonay. Même si la crise sanitaire ne le permet pas encore, *Le Pain de Sucre* va reprendre vie et redevenir un lien social. Le couple habite à Vaudevant avec leur trois enfants, en attendant d'aménager l'appartement au-dessus du magasin.

### Thomas Lara >>> MÉDECIN

Saint-Félicien est le premier poste occupé par Thomas Lara, ardéchois et originaire de Davézieux. Son souhait était de travailler en groupe et le D<sup>r</sup> Benguigui lui a donné cette opportunité. Le projet d'une Maison de santé, la présence de l'hôpital et de la maison de retraite ont été des arguments supplémentaires dans son choix. Ces deux derniers équipements dépendent de l'hôpital d'Annonay où il continue à assurer des gardes aux Urgences. Thomas Lara a été enchanté de l'accueil chaleureux des élus et des personnes rencontrées. De plus, il apprécie nos paysages de campagne.



## SITE DE PIERRAGEAIS ET PISCINE

# UN PATRIMOINE COMMUN

**Le site de Pierrageais et la piscine doivent rester dans le domaine public communal pour que tous les habitants puissent accéder à cet espace de loisirs favorisant la détente et la convivialité.**

Chaque habitant de Saint-Félicien est attaché à ce patrimoine commun que représente le site de Pierrageais sur les rives de la Daronne.

Dès son entrée en fonction, la nouvelle équipe municipale a affiché sa volonté de conserver le caractère public du camping avec sa piscine municipale et sa prairie. Ce site représente un lieu de convivialité apprécié des habitants, il doit rester ouvert à tous. Ainsi nous avons contesté juridiquement et politiquement le choix de la précédente équipe municipale qui était de déclasser le camping, de le retirer du domaine public de la commune. C'est ce choix qui avait permis la signature d'un bail commercial avec la société *Domaine de Pierrageais*, en septembre 2019. Pour nous, ce

bail commercial était incompatible avec ce site car il transformait cet espace de loisirs en un fonds de commerce privé.

Notre équipe municipale a effectué un autre choix en rappelant l'appartenance du site de Pierrageais au domaine public communal par la délibération du conseil municipal du 22 septembre 2020.

Pour la gestion de cet équipement communal, nous optons pour la mise en place d'une Délégation de service public (DSP). Ce mode de gestion garantit dans le long terme, à toutes et à tous, l'accès à la piscine, à la prairie et à l'aire de jeux pour la détente en famille et les moments de convivialité. De même, rappelons que la route traversant le camping est une voie communale ouverte à la circulation en dehors de la saison touristique,

ce qui était incompatible de fait avec son intégration au bail commercial. La Délégation de service public établit un véritable partenariat entre la Commune et le gérant en vue de l'exploitation du site. Un appel à candidatures pour la gestion du camping a été lancé le 18 décembre dernier afin d'être dans les délais pour l'ouverture du camping, en avril 2021. Le gérant en place, qui était titulaire du bail commercial, a la possibilité de présenter sa candidature pour la DSP. Le conseil municipal a pris cette décision dans le seul but de défendre l'intérêt général et de permettre à chaque habitant d'accéder à ce lieu de loisirs en toute liberté. La Commune continuera de s'impliquer dans l'avenir et le développement du site de Pierrageais.

# 2020 : ANNÉE DE TRANSITION

Du fait de la crise sanitaire, le budget 2020 de notre commune a été voté le 30 juillet dernier, ce qui est inédit. Il peut être consulté par chaque habitant au secrétariat de la mairie.

**P**our les nouveaux élus, 2020 a été une année de transition dans la mesure où ils ont été tenus de poursuivre les dépenses engagées par la précédente équipe municipale, notamment concernant la Grande Rue ou Galand.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, le fonctionnement (gestion des affaires courantes); de l'autre, l'investissement qui a vocation à financer les dépenses sur des projets de la Commune, à moyen et long terme (acquisition ou rénovation de biens immobiliers, travaux importants...).

## FONCTIONNEMENT : GESTION DU QUOTIDIEN

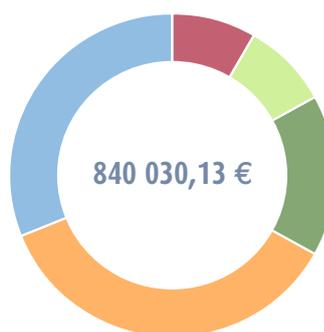
• **Les recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions, aux locations communales. Les recettes de fonctionnement pour l'année 2020 s'élèvent à **1 511 530,93 €**.

• **Les dépenses de fonctionnement** sont constituées par les salaires du personnel municipal, les indemnités des élus, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et au centre communal d'action sociale ainsi que les intérêts des emprunts à payer. Les dépenses de fonctionnement se montent à **840 030,13 €**.

### Investissement : des chiffres clefs

- Espace Campaner : 417 036 €, dont 253 075,85 € payés en 2020
- Grande rue : 154 803,02 €, dont 142 900,02 € payés en 2020
- Acquisition du couvent 2020 : 101 140 €
- Acquisition terrain à Lachaux 2020 (construction Maison de santé) : 80 790 €
- Chemin de Galand : 88 040,80 €, payé en 2020

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges à caractère général (fluides, entretien réparation, petit matériel...) **261 281,43 € / 31,10 %**
- Charges de personnel **300 289,95 € / 35,75 %**
- Indemnités des élus et participations diverses (incendie...) **133 830,85 € / 15,93 %**
- Charges financières (emprunts) **74 012,08 € / 8,81 %**
- Charges exceptionnelles (transfert assainissement) **70 615,82 € / 8,41 %**

Au final, l'écart entre le volume total des recettes réelles de fonctionnement et celui des dépenses réelles de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement.

**Notre capacité d'auto financement pour 2021 s'élève à 671 500,80 €.**

## INVESTISSEMENT : PROJETS À MOYEN ET LONG TERME

• **Dépenses** » toutes celles faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux. Le remboursement du capital des emprunts est aussi inscrit en investissement.

Montant des dépenses réelles : **1 014 340,48 €**

• **Recettes** » deux types de recettes coexistent :  
 – les recettes dites patrimoniales comme celles en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement);  
 – les subventions d'investissement perçues pour les projets d'investissement retenus (par ex. construction d'un nouveau bâtiment communal, réfection du réseau d'éclairage public ou divers aménagements urbains).

Montant des recettes : **1 032 164,43 €**



© François Causseque

### Une antenne du Secours populaire

La municipalité et le CCAS de Saint-Félicien, avec les élus de St Victor, mettent en place une antenne du Secours populaire sur la commune. Plus d'une vingtaine de personnes se sont portées volontaires pour devenir bénévoles (*sur la photo : une partie d'entre eux*). Ce nouveau lieu de solidarité devrait ouvrir en début d'année dans une des classes de l'ancienne école publique.

Renseignements en mairie.



### Réhabilitation et sécurisation du quartier Galand

La Commune a rénové les réseaux souterrains en prenant en compte la gestion des eaux pluviales. La chaussée est réalisée avec un tapis en enrobé chaud et la création d'un trottoir en béton balayé vient sécuriser les piétons.



### Une cantine insonorisée

Depuis la rentrée de septembre, la cantine est moins bruyante grâce aux panneaux décoratifs insonorisants et aux deux services mis en place à la suite des mesures COVID.



© François Causseque

### Centre d'incendie et de secours

De gauche à droite sur la photo, le lieutenant Jean-Luc Minodier, chef de centre, et l'adjudant Yannick Gay, adjoint. La première pierre de la nouvelle caserne, quartier Jomard, est prévue pour septembre 2021.



### 11 novembre 1918 : une commémoration particulière

La cérémonie, non publique pour raison sanitaire, s'est déroulée en présence des représentants de la mairie, des Anciens Combattants et des pompiers. Elle s'est terminée par la lecture du texte émouvant du député Jean Jaurès, assassiné le 31 juillet 1914 à cause de son combat pour la paix. Le 25 juillet 1914, il appelait les travailleurs européens à s'unir pour préserver l'Europe du désastre qui s'annonçait.



### Nettoyage des caves de Clavières

Samedi 7 novembre, des élus nettoyaient les caves de la maison de Clavières afin d'y entreposer, pour l'hiver, les plantes qui ont servi au fleurissement de la commune.



### Un colis du terroir pour les anciens

Le repas des seniors a été annulé du fait du Covid. Le CCAS et la municipalité leur ont donc offert un colis de produits du terroir : 218 distribués, dont 21 à l'EHPAD et 7 à la MARPA.



### Brûlage des végétaux : c'est interdit

La Préfecture interdit le brûlage de végétaux, même en période hivernale, **sauf pour les exploitants agricoles et forestiers** après demande d'autorisation à retirer et à déposer en mairie en dehors de la période estivale (1/07 au 30/09).

Pour les particuliers, une dérogation à titre exceptionnel peut être obtenue dans le cas de l'obligation légale de débroussaillage autour des habitations.



# Expressions municipales

## MAJORITÉ MUNICIPALE

### Vivre ensemble sous le signe de projets qui rassemblent

Notre objectif est de bâtir une démocratie apaisée au sein du conseil municipal. Nous souhaitons développer un dialogue constructif où le groupe majoritaire n'est pas enfermé dans la certitude d'avoir toujours raison et où l'opposition n'existe pas seulement par l'invective et le refus systématique.

Les valeurs républicaines que sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité forment le ciment de nos projets pour le village et sont les fondements qui guident nos actions pour Saint-Félicien.

Dans un monde structuré par la rivalité où la compétition prime sur l'entente, nous voulons mettre au cœur de notre engagement la solidarité, le respect de chacun.

Au-delà de nos différences, nous devons cheminer ensemble : apaiser, rassembler, construire ; voilà la feuille de route que nous proposons à l'ensemble des élus municipaux, y compris ceux de l'opposition.

De nombreux projets sont en gestation (Maison de santé, couvent, médiathèque, rénovation urbaine...) dans lesquels chacun peut s'investir.

La pandémie actuelle nous a empêchés d'organiser des réunions publiques. Elles seront programmées dès que le contexte sanitaire le permettra. Chacun pourra alors s'exprimer.

« *L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire.* » (Bergson).

Rejoignez notre blog :

**[saintfelicienmajorite.blogspot.com](http://saintfelicienmajorite.blogspot.com)**

**LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE**

## OPPOSITION MUNICIPALE

### Nous vous souhaitons une très bonne année 2021, que la santé, le bonheur, la réussite vous accompagnent dans tous vos projets.

Lors du conseil municipal du 12 novembre, nous avons fortement regretté le refus catégorique, de notre proposition d'acquisition, par préemption, de la maison Galfione au prix de 79 000 €. Cela aurait permis, par sa démolition, d'améliorer (avec la participation du Département) la circulation dans ce virage, et surtout l'accès à l'HÔPITAL, à la CRÈCHE, à l'ADMR, et aux futurs projets de la maison Saint-Joseph.

À propos du camping, notre délibération a été établie par un avocat et validée par la Préfecture. Nous nous positionnons plus que jamais en soutien des commerçants et artisans locaux, qui valorisent Saint-Félicien.

Pour plus de transparence, vous pouvez nous envoyer une copie de vos réclamations ou observations adressées à la mairie, à l'attention des élus de l'opposition, ou à notre adresse mail : **[saintfelicien.opposition@gmail.com](mailto:saintfelicien.opposition@gmail.com)**

Nous vous rappelons également notre page **facebook : Saint-Félicien, les élus de l'opposition**

Et pour ceux qui n'ont pas facebook, envoyez-nous un message sur notre adresse mail, et nous vous ferons suivre nos articles dès leur publication.

**Prenez soin de vous et continuons à rester prudents, en respectant les gestes barrières.**

**LES ÉLUS DE L'OPPOSITION**



## DÉCÈS, NAISSANCES, MARIAGES

### >>> DÉCÈS

- **Camille Forot**, veuve Lafond, 13-01-2020, 90 ans
- **Odette Picq**, veuve Bouix, 25-01-2020, 92 ans
- **Marie-Rose Bertrand**, veuve Dufaud, 8-02-2020, 89 ans
- **Charles De l'Hermuzière**, 10-02-2020, 85 ans
- **Marcel Peyrard**, 23-02-2020, 90 ans
- **Roger Besseas**, 1-03-2020, 89 ans
- **Marthe Balain**, 1-03-2020, 87 ans
- **Henri Coutreau**, 2-03-2020, 67 ans
- **Marcel Minodier**, 5-03-2020, 93 ans
- **Marie-Louise Grangier**, veuve Gerland, 17-03-2020, 90 ans
- **Suzanne Benazet-Lacarre**, veuve Joannis de Verclos, 24-03-2020, 93 ans
- **Bernadette Régat**, veuve Billard, 1-04-2020, 80 ans
- **Marie Gnéma**, 17-05-2020, 87 ans
- **Mélanie Vergne**, veuve Sarzier, 4-07-2020, 92 ans
- **Suzanne Sorlin**, veuve Basset, 13-07-2020, 77 ans
- **Lucienne Paya**, veuve Barbe, 15-07-2020, 85 ans
- **Michel Bourrin**, 3-08-2020, 80 ans
- **Marie-Louise Talas**, 25-08-2020, 87 ans
- **Monique Theresse**, veuve Geoffroy, 9-09-2020, 87 ans
- **Marie-Louise Morfin**, veuve Coste, 30-09-2020, 100 ans
- **Guy Régat**, 13-10-2020, 55 ans
- **Alice Soutayra**, veuve Roche, 12-11-2020, 87 ans

- **Louis Coste**, 15-11-2020, 84 ans
- **Elianne Pinot**, veuve Flamant, 25-11-2020, 88 ans
- **Thérèse Fanget**, veuve Moins, 30-11-2020, 90 ans
- **Gabriel Mer**, 2-12-2020, 87 ans
- **Maria Cabane**, veuve Grange, 4-12-2020, 97 ans
- **Odette Bernard**, veuve Charras, 6-12-2020, 93 ans
- **Denise Renaud**, veuve Le Divellec, 8-12-2020, 92 ans
- **Henri Desbos**, 10-12-2020, 87 ans
- **Madeleine Heraud**, veuve Chabannes, 13-12-2020, 94 ans
- **Marie Minodier**, veuve Caillet, 13-12-2020, 96 ans

### >>> NAISSANCES

#### *En dehors de la commune*

- **Ellie Chauvin**, 23-01-2020
- **Clément Dupont de Dinechin**, 2-02-2020
- **Elaïa Blassenat**, 5-04-2020
- **Axel Chabannes**, 2-11-2020
- **Mara Foltran Depommier**, 10-11-2020

### >>> MARIAGES

- **Pierre Chauvin et Yolande Justal**, 7-03-2020
- **Charly Ponson et Marianne Seignovert**, 18-07-2020
- **Patrice Bellier et Christine Martins**, 5-09-2020
- **Abderrahim Msahel et Ouarda Houti**, 25-09-2020



# Mémo pratique

## MAIRIE

Tél : 04 75 06 16 70  
Fax : 04 75 06 16 71  
mairie.st.felicien@  
inforoutes-ardeche.fr  
www.saint-felicien.fr

**Ouverture du secrétariat** : lundi  
au vendredi, de 10 h à 12 h 30

**Rendez-vous avec le maire  
et les adjoints** : demande à  
effectuer par mail, par téléphone  
ou en mairie

## ARCHE AGGLO

**Arche Agglo – site du Pays  
de Saint-Félicien** : 04 75 06 07 27  
www.archeagglo.fr

**Centre Multimédia + télé-centre** :  
04 75 06 90 82

### Office de Tourisme Ardèche Hermitage

Place de l'Hôtel de ville,  
Saint-Félicien  
Tél/Fax : 04 75 06 06 12  
www.ardeche-guide.com

### Horaires d'ouverture

– Juillet/août : lundi au dimanche  
matin : 9 h 30–12 h 30 et 13 h 30–18 h 30  
– Avril à juin et septembre/  
octobre : mardi au samedi matin :  
9 h 30–12 h 30 et 14 h–17 h 30  
– Novembre à mars : jeudi à  
samedi matin : 9 h 30–12 h et  
14 h–17 h 30

## DÉPARTEMENT

Michèle Victory, députée :  
04 75 69 91 94

Laëtitia Bourgeat : conseillère  
départementale, le 1<sup>er</sup> samedi de  
chaque mois, de 10 h à 12 h, au  
siège de l'antenne de Saint-Félicien  
d'Arche Agglo  
Renseignements : 06 99 23 37 35

## PROFESSIONNELS SANTÉ

### Docteurs

Yony Benguigui : 06 58 27 09 57  
Didier Chieze : 06 08 45 63 64  
Philippe Girard : 04 75 06 01 33  
Thomas Lara : 06 72 99 88 82

### Soins infirmiers

C. Chamblas et A. Hariche :  
04 75 06 06 01  
V. Fraisse et C. Vallée : 06 06 82 70 31

**Médecine chinoise** : Patricia  
Flugi : 06 28 82 71 23

**Pharmacie** : 04 75 06 00 23

### Dentiste

Vincent Barboteau : 04 75 06 13 13

### Kinésithérapeute

Marieke Cuvillier : 06 49 95 58 17

### Kinésithérapeute-Ostéopathe

Alice Onea : 06 37 48 92 79

### Ostéopathe

Céline Fabre : 06 85 15 34 30

### Sages-femmes

Aurélie Leroy : 06 70 72 09 57 et  
Émilie Dalbanne : 06 21 57 59 47

### Orthophoniste

Véronique Sarles : 06 74 84 21 14

### Taxi-Ambulancier

Junique : 04 75 06 05 71

### SSIAD (service de soins à domicile)

: 04 75 30 28 77  
ou 04 75 06 12 46

### Cabinet Vétérinaire des Monts du Vivarais

: 04 75 06 03 40

## FAMILLES

### Crèche La courte échelle

04 75 08 31 28

### RAM (Relais assistance maternelle)

07 71 91 57 18

### MARPA La Vivance

: 04 75 06 12 76

## SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

**Assistante sociale** : M<sup>e</sup> Ripert,  
le jeudi, 1<sup>er</sup> étage mairie,  
sur rendez-vous pris au CMS de  
Tournon au 04 75 07 07 10

### ADMR (aide à domicile)

04 75 06 61 30 ou 04 75 06 70 49

### Association d'aide aux justiciables (ADAJ)

: 04 75 64 59 28  
Sur rendez-vous pendant les  
permanences

### Centre d'informations Droits des femmes et des familles

04 75 67 62 39 ou 04 75 93 31 70

### Association Pierres Vivantes

(aide aux parents d'enfants  
disparus). Permanence le  
1<sup>er</sup> samedi du mois, 10 h à 12 h  
à la Maison pour tous de Tournon

## ORGANISMES PROFESSIONNELS

**CICAS** (retraite complémentaire  
des salariés) : 0 820 200 014

### Mutualité Sociale Agricole

04 75 75 68 68  
Permanence à Davézieux,  
immeuble Le Vivarais, tous les  
jeudi sans rendez-vous : 8 h 30  
à 12 h et 13 h à 16 h 30

**CCI d'Annonay** (Chambre  
de commerce et d'industrie) :  
salle 3 de la Mairie annexe  
d'Annonay, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi  
du mois de 14 h 30 à 17 h

## MARCHÉS

Vendredi matin

Dimanche matin : marché  
des producteurs locaux

## URGENCES

**Pompiers** : 18

**Police** : 17

**Violences faites aux femmes** :  
CIDFF au 04 75 93 31 70

**SAMU** : 15

**Enfance maltraitée** : 119

## DIVERS

**EDF** : 0810 333 321

**La Poste** : 04 75 06 01 57

**Maison Paroissiale – Quintenas**  
04 75 34 40 91

### Correspondants presse

Hebdo de l'Ardèche : Pénélope  
Berjon : 06 77 30 00 67  
penelope.berjon@gmail.com

**Réveil du Vivarais** : Michel  
Chatelas : 06 74 02 85 22  
chatelas.michel@bbox.fr

**Le Dauphiné Libéré** : François  
Causseque : 04 75 06 06 63  
causseque.francois@wanadoo.fr

**Le Journal Tain Tournon (JTT)** :  
Jean-Luc Lavigne : 06 22 84 25 24  
lavigne.victomas@wanadoo.fr

### Pompes Funèbres du plateau

**Saint-Félicien** : J.-L. Reynaud,  
04 75 06 04 13

**Étables** : G. Xavier : 04 75 06 87 96

**Colombier-le-Vieux** : G. Couix,  
04 75 06 75 94